

3671



ACTES

du

Séminaire régional sur l'analyse
des recensements

Actes du séminaire régional sur l'analyse des recensements

**COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL**

INSTITUT DU SAHEL

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE
SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT**

(CERPOD)



**RAPPORT FINAL DU SEMINAIRE SUR
L'ANALYSE DES RECENSEMENTS**

Ouagadougou, 19-30 novembre 1990.

Bamako, décembre 1991.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Préface..... | 04 |
| Discours du Ministre du Plan et de la Coopération..... | 05 |
| Introduction..... | 07 |
| I. Présentation du séminaire..... | 08 |
| 1.1. Objectifs..... | 08 |
| 1.2. Contenu..... | 08 |
| 1.3. Participation et Financement..... | 09 |
| II. Déroulement des travaux..... | 10 |
| 2.1. Synthèse du document introductif du CERPOD et des communications des pays participants..... | 10 |
| 2.1.1. Objectifs des recensements démographiques..... | 10 |
| 2.1.2. Préparation administrative..... | 10 |
| 2.1.3. Cartographie..... | 11 |
| 2.1.4. Questionnaires..... | 11 |
| 2.1.5. Recensement pilote..... | 12 |
| 2.1.6. Formation..... | 12 |
| 2.1.7. Sensibilisation..... | 12 |
| 2.1.8. Collecte des données..... | 13 |
| 2.1.9. Exploitations des données..... | 13 |
| 2.1.10. Résultats et analyse des données..... | 14 |
| 2.1.11. Enquête de couverture..... | 15 |
| 2.1.12. Financement..... | 15 |
| 2.2. Rapport de la Commission "Etat de la Population"..... | 15 |
| 2.3. Rapport de la Commission "Mouvement de la Population"..... | 18 |
| 2.4. Canevas d'analyse comparative..... | 23 |
| 2.5. Plan d'Action..... | 28 |

| | |
|--|----|
| 2.6. Formation et Initiation à l'Utilisation de logiciels d'analyse démographique..... | 28 |
| 2.6.1. Formation à l'utilisation de MORTPAK-LIFE..... | 29 |
| 2.6.2. Initiation au logiciel INTEGRA..... | 30 |
| 2.6.3. Présentation du logiciel REDATAM..... | 30 |
| III. CEREMONIE DE CLOTURE..... | 31 |
| 3.1. Recommandations..... | 31 |
| 3.2. Motions de Remerciements..... | 34 |
| 3.3. Communiqué Final..... | 35 |
| 3.4. Synthèse du discours du Secrétaire Général du Plan et de la Coopération..... | 38 |
| ANNEXES..... | 39 |
| 1. Liste des tableaux à analyser..... | 40 |
| 2. Programme du séminaire..... | 53 |
| 3. Liste des participants..... | 55 |

PREFACE

Le présent document est le rapport final du séminaire régional sur l'analyse des recensements qui a eu lieu du 19 au 30 novembre 1990 à Ouagadougou (Burkina Faso).

Ce séminaire a été organisé à l'intention des spécialistes du recensement des pays du Sahel par le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Ministère du Plan et de la Coopération du Burkina Faso. Il constitue en quelque sorte la suite de l'ensemble des actions menées par le CERPOD dans les pays du Sahel en vue de la maîtrise et de l'harmonisation des opérations de collecte des données démographiques. Il reste que l'objectif ultime visé par ces actions est l'amélioration et la comparabilité des données nécessaires à la prise en compte de la variable démographique dans la planification du développement économique et sociale.

La plupart des pays concernés ont organisé un premier puis un second recensement avant la tenue du séminaire, ce qui a offert matière à un échange d'expériences entre les équipes des différents pays dans l'organisation de la collecte, l'exploitation et l'analyse des données de recensement.

En même temps, la rencontre a permis de faire le bilan des recommandations du "séminaire sur les recensements" organisé à Bamako en 1985 par l'Unité Socio-Economique et de Démographie (USED) de l'Institut du Sahel transformée en CERPOD en 1988.

En outre, les participants ont initié un projet d'analyse comparative et ils ont été formés à l'utilisation de certains logiciels d'analyse démographique tels que MORTPAK-LITE, INTEGRA et REDATAM.

Le CERPOD demeure profondément obligé à l'égard du Département de Démographie de l'Université de Montréal pour sa participation à l'encadrement du séminaire. Nous réitérons également nos remerciements au Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population, l'Agence Américaine pour le Développement International et le Fonds d'Aide et de Coopération Française pour leur aide financière.

Enfin, l'aide chaleureuse du Gouvernement Burkinabè et le rôle de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie comme hôte ont beaucoup contribué au succès du séminaire.

Nassour G. OUAIDOU.
Directeur du CERPOD.

**DISCOURS D'OUVERTURE DU CAMARADE MINISTRE
DU PLAN ET DE LA COOPERATION DU BURKINA FASO**

Camarade Ministre de la Santé et de l'Action Sociale
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et
Inter-africaines,
Messieurs les Représentants des pays Membres du CILSS,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Monsieur le Directeur du CERPOD,
Mesdames, Messieurs les séminaristes,
Camarades délégués.

C'est avec un réel plaisir que je procède ce matin à l'ouverture du séminaire sur l'analyse de la série des derniers recensements réalisés dans les pays membres du CILSS.

Je voudrais tout d'abord au nom du Camarade Président du Front Populaire, Chef de l'état, Chef du Gouvernement, souhaiter la bienvenue en terre libre africaine du Burkina, à nos frères et amis séminaristes des pays membres du CILSS qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Ce séminaire revêt pour nous une très grande importance d'autant plus que les recensements de population constituent pour nos pays en développement, la pierre angulaire de tout développement économique et social, car population et développement sont des phénomènes intimement liés.

En effet, si nous convenons tous que l'homme est à la fois acteur et bénéficiaire du développement, nous devons aussi concevoir que l'intégration de la variable démographique dans nos plans de développement est également un impératif pour nos pays. Or une telle intégration ne peut se faire que si nous disposons de données fiables et récentes sur l'état de nos populations.

C'est pourquoi nos méthodologies de collecte des données démographiques doivent être maîtrisées pour améliorer davantage la qualité de nos données.

Au moment où nos pays oeuvrent de plus en plus pour une intégration économique, nous devons engager la réflexion pour harmoniser nos méthodologies de recensement. C'est pourquoi nous réitérons notre reconnaissance au CILSS à travers le CERPOD qui a toujours oeuvré dans le sens de la concertation et de l'harmonisation des opérations de collecte de données démographiques.

Cependant, s'il est nécessaire de disposer de données fiables, il est aussi indispensable de savoir analyser ces données avec les outils modernes qu'offre la science de l'avenir, c'est à dire la micro-informatique, pour permettre aux décideurs de prendre des décisions réalistes, cohérentes et rapides. Par exemple le Recensement Général de la Population du Burkina Faso réalisé en décembre 1985, a été traité sur micro-ordinateur.

Je suis convaincu qu'au cours de ce séminaire, vous travaillerez activement dans le sens de l'harmonisation de nos méthodes de recensement et surtout dans le sens de la maîtrise de l'outil informatique dans le traitement des données démographiques.

Messieurs les séminaristes, Camarades délégués, la tâche qui vous attend est immense, mais j'espère qu'à l'issue de ce séminaire régional sur l'analyse des recensements, vous arriverez à des conclusions et recommandations utiles à même d'améliorer les méthodes de collecte et d'analyse des données démographiques dans nos pays respectifs.

Avant de terminer nos propos, je voudrais, au nom du peuple burkinabè et de celui du Gouvernement Révolutionnaire, remercier le CERPOD pour avoir choisi notre pays pour abriter cet important séminaire.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert, le séminaire régional sur l'analyse des résultats de la deuxième série de recensements dans les pays membres du CILSS.

LA PATRIE OU LA MORT NOUS VAINCRONS !

Je vous remercie.

INTRODUCTION

Il ne fait maintenant aucun doute que la population et le développement sont interdépendants.

La planification nationale ne peut être efficace que si elle intègre les variables démographiques aux plans et programmes de développement économique et social.

Le recensement de la population étant la source principale des données utiles pour la planification, les pays du Sahel ont entrepris d'organiser des opérations de recensement à partir des années 1970. Ainsi, au moment où se tenait le séminaire, la plupart des Etats membres du CILSS avaient terminé leur deuxième recensement. Seul le Tchad était encore au niveau de la préparation active de son premier recensement. L'Unité Socio-Economique et de Démographie (USED) de l'Institut du Sahel a joué un grand rôle dans l'analyse de la première série de ces recensements en mettant au point son projet "Exploitation et Analyse des données démographiques" (EXADD). Elle a aussi contribué à améliorer la qualité des données de la deuxième série en organisant un séminaire méthodologique sur les recensements dans les pays du Sahel en septembre 1985 à Bamako. Ce séminaire avait pour ambition d'inciter les responsables des pays concernés à "harmoniser le contenu des questionnaires et la production des données à mettre en place". La comparabilité des données fournies par les recensements des différents pays sera de ce fait assurée.

La transformation de l'USED en CERPOD procède sans doute d'une prise de conscience des liens entre population et développement mais surtout d'une volonté manifeste des Etats membres du CILSS de résoudre les problèmes de population dans le Sahel et d'assurer leur prise en compte par les plans de développement. C'est pourquoi, dans le volet assistance technique de son programme quinquennal 1988-1992, le CERPOD s'est donné comme mission parmi tant d'autres, d'aider les pays du Sahel à assurer une meilleure intégration des variables démographiques dans la planification de leur développement économique et social.

Le séminaire régional sur l'analyse des recensements s'inscrit dans ce cadre.

L'exposé introductif du CERPOD sur le point de l'application des recommandations du séminaire de Bamako de 1985 cité ci-avant et les communications des pays participants sur le point de leur dernier recensement ont constitué de riches matériaux qui ont été traités et évalués.

I. PRESENTATION DU SEMINAIRE

1.1. Objectifs

Les objectifs du séminaire régional sur l'analyse des recensements étaient les suivants:

- permettre un échange d'expérience entre les équipes des différents pays dans l'organisation de la collecte, l'exploitation et l'analyse des données de recensement et plus particulièrement du dernier recensement;
- faire le bilan des recommandations du "Séminaire sur les prochains recensements dans les pays du Sahel" de 1985;
- initier un projet d'analyse comparative,
- former ou initier les participants à l'utilisation de certains logiciels d'analyse démographique tels que MORTPAK-LITE, INTEGRA, REDATAM.

1.2. Contenu

Le séminaire a duré deux semaines.

La première semaine a été consacrée à des travaux en plénière et des travaux de groupe.

Au cours des travaux en plénière, le CERPOD a présenté un document introductif faisant le point sur l'application des recommandations du séminaire de 1985 sur l'harmonisation du contenu des questionnaires.

Les participants au séminaire ont eu également à présenter des communications sur l'expérience acquise au cours de leur dernier recensement. Toutefois, il convient de noter qu'aucun document n'a été présenté au nom de la Guinée-Bissau car son représentant n'a pu joindre Ouagadougou qu'au cours de la deuxième semaine. L'ensemble des difficultés rencontrées par les pays dans l'exécution de leur recensement a fait l'objet d'échange de vues.

A l'issue de discussions en plénière, deux groupes de travail ont été constitués avec la charge de proposer un projet d'analyse régionale sur les données des derniers recensements réalisés dans les Etats membres du CILSS. Le premier groupe de travail s'est penché sur "l'état de la population" et le second sur "le mouvement de la population".

Chacun de ces groupes a produit un canevas d'analyse comparative et une liste de tableaux à analyser.

La deuxième semaine du séminaire a été consacrée à l'initiation à quelques logiciels d'analyse démographique et méthodes d'estimation indirecte de la mortalité et de la fécondité.

1.3. Participation et Financement

A l'exception du Sénégal, tous les pays membres du CILSS ont participé au séminaire. La liste des participants figure en Annexe C du présent rapport. Le CERPOD a financé la participation de 9 sahéliens dont 4 burkinabé et la participation des 5 autres séminaristes a été financée par l'USAID, le FNUAP et le FAC.

L'équipe d'encadrement du séminaire était composée de 5 cadres du CERPOD et d'un chercheur du département de démographie de l'Université de Montréal.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1. Synthèse du document introductif du CERPOD et des Communications des pays participants

Le Séminaire a démarré par un exposé introductif du CERPOD sur le point de l'application des recommandations formulées au "Séminaire sur les recensements dans les pays du Sahel" organisé en 1985 par l'Unité Socio-Economique et de Démographie de l'Institut du Sahel. Ces recommandations ont pour objet de servir de guide aux pays concernés pour les données à collecter lors des prochaines opérations de recensement.

L'intervention du CERPOD a été suivie par les communications des pays participants sur leur expérience, en matière de préparation, d'organisation et d'administration d'un recensement de population d'une part, d'exploitation et d'analyse des données d'autre part.

Après chaque exposé, des discussions se sont dégagées et ont permis de confronter les expériences et d'échanger des points de vue.

Les éléments importants qui ont focalisé l'attention sont exposés brièvement ci-après.

2.1.1. Objectifs des recensements démographiques

Il ressort des débats que les objectifs assignés aux différents recensements démographiques dans les pays du Sahel sont très similaires. Leur objet peut se résumer comme suit :

- collecte de données socio-démographiques et économiques fiables et récentes pour permettre une meilleure prise en compte de la variable démographique dans les plans de développement économique et sociale ;
- mise à disposition de différents utilisateurs (économistes, chercheurs, opérateurs économiques) des données statistiques dont ils ont besoin ;
- renforcement des moyens matériels et humains des directions de la statistique et de démographie afin qu'elles puissent mener à bien les opérations démographiques de grande envergure.

2.1.2 Préparation administrative

Les opérations de recensement commencent toujours par une phase dite administrative consistant en la prescription par la loi et la publication de différents textes des différents textes (ordonnances, décrets, arrêtés). Ces textes sont généralement relatifs à la création des bureaux de recensement (bureau central, bureaux régionaux), des commissions de recensement (commission nationale, commissions régionales) et à la nomination du chef du Bureau Central de Recensement.

Dans tous les pays du Sahel, le Département ministériel chargé de la Statistique et de la Démographie a été le maître d'oeuvre des opérations de recensement. La Présidence de la Commission Nationale du Recensement a été partout assurée par le Ministre dudit Département sauf au Mali où la présidence de la Commission a été assurée par le Ministre de l'Administration Territoriale et du Développement à la Base.

2.1.3 Cartographie

Des difficultés ont été relevées dans tous les pays lors de la phase cartographique. La première difficulté a été la non disponibilité de l'ensemble des fonds de cartes du dernier recensement. Cela a eu généralement pour effet de rallonger la durée de cette phase du recensement:

Au Cap Vert la configuration géographique du pays (plusieurs petites îles) a exacerbé des problèmes de déplacement. De tels problèmes ont été également notés dans d'autres pays tels que le Mali, le Niger et le Tchad à cause de l'étendue du territoire (plus d'un million de kilomètre carrés). Le matériel roulant qui a été commandé (bicyclette, voiture) n'était pas toujours approprié dans certaines régions des pays. Ainsi le déplacement des équipes de la cartographie n'était pas facile.

Au Tchad, il y a eu des difficultés supplémentaires liées à la situation de guerre qui prévaut dans le pays depuis plusieurs années. Ainsi on note la présence de mines dans certaines régions où il est nécessaire d'avoir la collaboration de l'armée afin de pouvoir réaliser les travaux cartographiques.

En Gambie la mauvaise qualité des travaux cartographiques dans l'agglomération de Kombo Saint Mary ce a rendu l'identification des limites des zones d'énumération peu aisée.

2.1.4. Questionnaires

Comme pour les questionnaires de la première série de recensements, ceux de la deuxième série étaient des questionnaires ménages où les caractéristiques individuelles étaient mentionnées. A l'exception du Cap Vert, il est possible de rattacher les ménages à leur concession d'appartenance. Les questionnaires du Burkina étaient reliés en cahiers, ce qui avait l'avantage de faciliter leur classement et d'éviter les pertes de questionnaires.

A l'exception de la Mauritanie, il n'y a eu qu'un seul questionnaire dans tous les pays. En Mauritanie il y avait trois questionnaires:

- un questionnaire ménage pour la population sédentaire,
- un questionnaire ménage pour la population nomade,
- un questionnaire pour les ménages collectifs.

Le document introductif du séminaire a indiqué que la deuxième série des recensements dans le Sahel est plus riche en information que la première série. Il a particulièrement été noté que les États avaient fait un effort particulier afin de collecter des données permettant d'estimer la fécondité et la mortalité.

2.1.5. Recensement pilote

Dans la plupart des pays, des recensements pilotes ont été réalisés à partir d'échantillons répartis sur l'ensemble du territoire national. Pour le Mali cela n'a pas été possible à cause des contraintes de calendrier. C'est ainsi que le recensement pilote a été essentiellement circonscrit au District de Bamako. Toutefois, selon les responsables du recensement malien, la ville de Bamako présente beaucoup plus de difficultés que les autres régions du pays. Ainsi en réalisant le recensement pilote dans cette ville on devrait relever la quasi-totalité des problèmes qui se poseraient dans les autres régions du pays.

Au Niger le recensement pilote a révélé que la cartographie a été mal faite ce qui a amené les responsables à faire reprendre les travaux dans certaines zones.

2.1.6 Formation

La formation a été réalisée en cascade dans tous les pays.

Au Cap Vert, il a été noté que l'effectif des réservistes qui ont été formés était insuffisant. Ce n'est que lorsque que les besoins de remplacement ont été identifiés suite à des abandons, que des agents ont dû être formés en un temps relativement court.

La durée trop courte de la formation des agents recenseurs en Gambie (3 à 4 jours) a retenu l'attention des séminaristes. Le résultat de ceci a été des problèmes de compréhension de la part des agents recenseurs.

Au Mali, les personnes formées étaient essentiellement des enseignants.

2.1.7 Sensibilisation

La sensibilisation a été menée dans tous les pays en association avec les autorités administratives, traditionnelles et des spécialistes des mass media.

Au Niger, on a noté un problème de coordination entre les démographes et les journalistes ce qui a quelque peu dénaturé le contenu du message qu'il fallait faire passer.

2.1.8 Collecte des données

La collecte des données a généralement duré entre 10 et 15 jours. La Gambie a dû rallonger cette durée de 2 à 3 semaines. En Mauritanie la nécessité de recenser les transhumants en provenance du Mali a également nécessité le rallongement de la période de collecte.

De sérieux problèmes ont été relevés en Gambie à cause du laxisme de certains contrôleurs et superviseurs, de la mauvaise formation des agents recenseurs.

En Mauritanie des ruptures de stock questionnaires ont été occasionnées par le fait que certains paquets qui devaient en contenir 500 en contenaient un nombre sensiblement inférieur.

2.1.9 Exploitation des données

L'exploitation des données a été réalisée sur des micro-ordinateurs dans tous les pays ce qui est une innovation par rapport aux premiers recensements. Des problèmes de maintenance de ces machines ont été notés dans la quasi-totalité des pays ce qui n'a pas manqué d'allonger quelque peu les délais de saisie. Par contre le Niger n'a pas connu ces problèmes. La Direction de la Statistique avait signé un contrat de maintenance avec le représentant à Niamey de la marque de micro-ordinateurs utilisés.

Parmi les pays, il y en a eu deux qui ont commencé par l'exploitation d'un échantillon représentant 10 ou 15 % de l'ensemble des questionnaires. Au Burkina cette décision a été motivée par les incertitudes qu'il y avait quant au financement de l'exploitation de la totalité des données et au Niger le souci était de mettre le plus rapidement possible à la disposition des utilisateurs les résultats de l'opération. Il y a lieu de souligner que pour ce dernier pays le gain de temps n'a pas été très appréciable. Il semble qu'il est préférable chaque fois que cela est possible d'exploiter la totalité des données.

Dans tous les pays, on a pratiquement utilisé les mêmes logiciels. RODE/PC a été utilisé pour la saisie, CONCOR pour l'apurement et les imputations, CENTS 4 ou 5 pour la tabulation. Au Mali D-BASE a été utilisé pour écrire des programmes de contrôle d'exhaustivité.

On a noté pour certains pays une absence de programme de formation des informaticiens à l'utilisation des logiciels retenus pour l'exploitation des données. Ainsi, cette formation s'est faite sur le tas ce qui n'a pas manqué de causer des retards.

La saisie de données en Mauritanie s'est faite à l'aide de deux masques de saisie, l'un en français et l'autre en arabe.

En Mauritanie le fait d'avoir lié le salaire des agents de saisie au rendement a incité un certain nombre d'agents à tricher.

On a noté l'insuffisance des supports magnétiques dans certains pays. C'est ainsi qu'au Mali, les cassettes bernouilli où étaient stockées les fichiers apurés de certaines localités ont dû être écrasés pour faire de la place.

2.1.10 Resultats et analyse des données

Les auteurs des communications ont présenté certains résultats issus de leur dernier recensement. Deux faits ont particulièrement retenu l'attention des spécialistes. Le taux de croissance inter-censitaire de 1,8 % pour le Mali, et la décision des responsables du Burkina Faso de corriger en hausse l'effectif de la population issu du recensement démographique de 1975.

Certains participants ont pensé que le taux de croissance inter-censitaire du Mali était trop bas. Un des facteurs à prendre en compte pour l'explication du niveau observé est le fait que le Mali est un pays d'émigration. Toutefois, les participants ont convenu qu'il y avait lieu de mener une analyse approfondie afin d'expliquer d'une manière satisfaisante le résultat obtenu.

Les responsables du recensement du Burkina Faso ont révisé en hausse l'effectif de la population de 1975 et ont par conséquent révisé à la baisse le taux d'accroissement inter-censitaire observé. Les raisons qui ont motivé cette option est le déficit des femmes qui semble ressortir de l'analyse des rapports de masculinité de 1975, d'autant plus que le Burkina est réputé être un pays d'émigration. Comme pour le cas du Mali, il a été convenu qu'il y avait lieu de continuer les recherches et de retenir toute hypothèse de travail plausible afin d'arriver à une explication satisfaisante.

Deux approches ont été utilisées pour réaliser l'analyse des données. Dans la plupart des pays l'analyse a été réalisée par les démographes du bureau central du recensement généralement avec l'assistance technique d'experts de la CEA et parfois du CERPOD. Dans le cas du Mali, le BCR a proposé des thèmes d'analyse à des spécialistes de différents départements ministériels.

On notera deux approches au niveau de la publication des résultats. Le Mali a commencé par la publication de l'ensemble des tableaux dont la liste a été arrêtée par le BCR. Ces tableaux sont disponibles aussi bien pour l'ensemble du pays que pour les sept régions administratives et le District de Bamako. La publication des tableaux sera suivie par la publication des rapports d'analyse. Par contre le Burkina Faso a commencé par la publication du rapport d'analyse national et jusqu'à ce jour les différents tableaux ne sont toujours pas publiés. Les séminaristes ont trouvé que l'approche malienne était préférable dans la mesure où l'on met le plus rapidement possible à la disposition des utilisateurs l'ensemble des résultats jugés importants.

Il a été noté que l'analyse des données issues des recensements ne devrait pas prendre fin avec la publication du rapport d'analyse mais qu'il était nécessaire de la poursuivre afin de tirer le maximum de ces données. Les participants et le document introductif du CERPOD ont également insisté sur le fait que l'analyse des données devrait être beaucoup plus explicative que descriptive afin de pouvoir arriver à des recommandations pertinentes à l'endroit des décideurs sahéliens.

2.1.11 Enquête de couverture

Le Niger, le Sénégal et le Cap Vert sont les pays qui ont réalisé des enquêtes de couverture dont l'objectif est d'estimer le taux de couverture du recensement. Toutefois au Cap Vert, l'exploitation de l'enquête n'a pas encore commencé. Au Niger, on a relevé des problèmes tant au niveau de l'exécution que de la collecte. La sensibilisation n'ayant pas été bien menée non plus certaines personnes ont refusé de répondre aux questions des enquêteurs. Aussi, l'exploitation n'a pas été facile. En effet, le collationnement a été très difficile à réaliser. Dans la mesure où l'exploitation est encore en cours, il est prématuré de donner une conclusion définitive. Il y a cependant lieu d'étudier de près cette opération afin d'en tirer tous les enseignements pour les futurs recensements.

2.1.12 Financement

En appui aux efforts importants consentis par les différents pays, plusieurs bailleurs (FNUAP, PNUD, UNICEF, le Gouvernement Hollandais, FADES, etc ...) ont contribué au financement des recensements sahéliens. Toutefois, certains pays ont eu à faire face à des difficultés pour convaincre les bailleurs à financer certains postes. Cela a été le cas pour le Mali qui est difficilement parvenu à trouver le financement des salaires des agents recenseurs.

Il a été noté que les coûts des recensements varient d'un pays à l'autre. Le recensement du Mali a coûté environ 900 millions de francs CFA tandis que le coût de celui du Niger se chiffre à plus de 2 milliards. En l'absence d'information sur les différents postes des budgets il n'a pas été possible d'identifier les raisons qui expliquent ces écarts. Toutefois, les salaires payés aux agents recenseurs et contrôleurs constituent un des éléments qui expliquent ces différences. Dans certains pays les agents recenseurs ont perçu des salaires qui se chiffraient à peine à 10000 francs CFA alors que dans d'autres les salaires dépassaient 35000 francs CFA.

2.2. Rapport de la Commission "ÉTAT DE LA POPULATION"

Après la constitution des groupes de travail et la discussion des termes de référence, le groupe de travail chargé de l'état de la population s'est tout d'abord référé au document introductif du Séminaire pour examiner les variables qui ont été prises en compte au cours du dernier recensement de chaque pays membre du CILSS, et qui permettent d'étudier l'état de la

population. Cet examen a abouti à ajouter à la liste, la variable "situation de résidence" qui n'y figurait pas. De même, la variable "zone de résidence" a été ajoutée après une longue discussion. Le groupe s'est entendu pour retenir comme définition de la "zone urbaine", celle qui a été utilisée dans le cadre du réseau "Migration et Urbanisation dans le Sahel". Outre ces deux variables, les autres variables retenues pour l'analyse comparative régionale sont les suivantes:

- l'âge,
- le sexe,
- le ménage,
- l'état matrimonial et la nuptialité,
- la nationalité,
- le handicap,
- l'aptitude à lire et à écrire (population de 10 ans et +).

Pour certaines des variables qui n'ont pas été retenues pour l'analyse comparative régionale, leur examen a révélé qu'il existe des différences importantes de concept et de définition entre les pays. D'autres variables ont été utilisées par très peu de pays. Parmi les variables non retenues, on peut citer:

- l'activité économique,
- la langue couramment parlée,
- la religion,
- la nationalité,
- la concession.

Par exemple au Burkina, la question sur la nationalité a été posée seulement au chef de ménage.

Au Cap-Vert, la concession n'a pas été saisie.
La religion a été saisie par très peu de pays .

Toutes les variables qui n'ont pas été retenues pour l'analyse comparative régionale ont été préconisées pour les analyses nationales.

Après avoir dégagé les variables communes à tous les pays, le plan d'analyse suivant a été proposé:

A. Répartition géographique de la population

A.1. Population des pays par sexe

(Il s'agira pour chaque pays, de donner sa population à la date de son dernier recensement)

A.2. Population des pays selon la zone d'habitat (urbain/rural)

Là également, les données doivent être celles des derniers recensements. En outre, concernant la définition de la zone d'habitat ou zone urbaine, elle doit être conforme à celle préconisée par le réseau "Migration et Urbanisation dans le Sahel"¹.

A.3. Nombre de localités urbaines aux deux recensements

Localités urbaines selon leur taille
(Dernier recensement)

B. Structure par âge et par sexe

B.1. Proportion de la population des pays par groupes d'âge et par sexe

Le tableau donnant la structure par groupes d'âge quinquennaux et par sexe doit être établi pour chaque pays en pourcentage et avec des données non corrigées ou lissées. Un autre tableau analogue comportant des données en valeur absolue doit être établi et mis en annexe.)

B.2. Population des pays par grands groupes d'âge

Les grands groupes d'âge en question sont les suivants: -15 ans, 15 - 64 ans, 65 ans et +.

Ce tableau doit comporter pour chaque pays, à la fois les effectifs et les pourcentages.

B.3. Indices d'évaluation de la structure par âge des populations des pays.

Pour chaque pays, les indices ci-après doivent être calculés pour permettre de déceler le niveau des erreurs de déclaration des âges. Il s'agit de:

- l'indice de Whipple
- l'indice de Bachi
- l'indice combiné des Nations-Unies

Le calcul de ces indices doit être suivi de commentaire et de lissage de la structure par âge si nécessaire.

B.4. Pyramides des âges

Trois pyramides des âges doivent être construites pour chaque pays: l'ensemble du pays, la zone urbaine et la zone rurale.

¹ Le Réseau considère comme centre urbain toute localité dont la population est égale ou supérieure à 5000 habitants.

B.5. Rapports de masculinité par groupe d'âge

C. État matrimonial et nuptialité

C.1. Population de 12 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe.

Cette répartition doit être donnée en % pour chaque pays.

C.2. Caractéristiques de tendances centrales de la nuptialité au cours des deux derniers recensements.

Il s'agira de calculer et de commenter pour chaque pays, l'âge moyen et l'âge médian au premier mariage à partir des données des deux recensements.

C.3. Polygamie et monogamie

C.4. Table de nuptialité

Une table de nuptialité par sexe doit être construite pour chaque pays.

D. Caractéristiques socio-culturelles

D.1. Population des pays selon la nationalité

D.2. Population des pays selon le handicap

Il s'agit des modalités suivantes: sans handicap, infirmité, cécité, lépreux, handicapé mental, autres.

D.3. Population de 10 ans et plus alphabétisée selon le langage d'alphabétisation et le sexe

D.4. Niveau de scolarisation par sexe et par zone d'habitat

Il s'agira de calculer les taux bruts de scolarisation par sexe et par zone d'habitat pour chaque pays.

E. Données collectives (les ménages)

E.1. Caractéristiques des ménages

E.2. Caractéristiques des chefs de ménage

2.3. Rapport de la Commission " MOUVEMENT DE LA POPULATION "

Les travaux de la commission se résument en quatre parties:

- L'examen des caractéristiques ou des variables permettant l'analyse ou l'étude des différentes composantes du mouvement de la population (fécondité, mortalité et migrations), ainsi que la situation des différents pays membres du CILSS par rapport à ces **variables** lors de leur dernier recensement.

- L'examen des variables agissant sur les différents phénomènes démographiques et qui permettent une analyse pertinente de ces phénomènes.

- L'élaboration des différents tableaux statistiques à sortir afin de permettre l'analyse des phénomènes.

- Le canevas d'analyse comparative.

A. Caractéristiques du mouvement de la population

Les caractéristiques du mouvement de la population ont été examinées une à une. Cette partie reprend pour l'essentiel les résultats du rapport introductif.

A.1. Fécondité

La question posée aux femmes sur les enfants nés vivants ainsi que les naissances des 12 derniers mois sont les deux questions clés pour l'étude de la fécondité. Seule la Guinée-Bissau n'a posé aucune des 2 questions. On notera que la manière utilisée par la Gambie pour obtenir les naissances des 12 derniers mois a l'avantage d'éviter l'effet de télescopage.

A.2. Mortalité

Quatre types de questions permettent l'étude de la mortalité:

- Nombre d'enfants nés vivants

Le Sénégal et la Guinée-Bissau n'ont pas posé cette question.

- Nombre d'enfants survivants

Ici encore le Sénégal et la Guinée-Bissau n'ont pas posé la question.

- Les décès des 12 derniers mois

Question non posée par la Gambie. Le Niger s'est limité aux décès issus des naissances des 12 derniers mois. Il a été démontré au niveau de la commission que les données recueillies de cette façon ne permettaient pas de calculer directement le TMI.

- Survie des parents

Pour la survie du père et de la mère, le Sénégal, le Mali, la Gambie, le Niger et le Tchad ont posé la question. Le Burkina, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et la Mauritanie n'ont pas posé la question.

A.3. Les migrations

Sept types de questions permettent d'étudier les migrations. Trois types de questions à savoir : situation de résidence, lieu de résidence et lieu de naissance ont été posés par tous les pays concernés.

La durée de résidence a concerné seulement le Cap-Vert, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Pour la résidence antérieure, le Cap-Vert, le Niger et le Tchad sont concernés. Quant à la résidence à un moment donné, le Burkina, la Mauritanie et le Sénégal ont posé la question.

Enfin, la question sur la nationalité qui permet aussi une étude des migrations a été posée par tous les pays sauf le Burkina qui s'est intéressé seulement à la nationalité du chef de ménage.

A.4. Accroissement inter-censitaire

Pour les pays ayant deux recensements, on a besoin de la structure par âge de la population aux deux recensements. La méthode de Preston permet alors de calculer des taux d'accroissement inter-censitaire par groupe d'âge.

B. Variables agissant sur les phénomènes démographiques.

Il s'agit des principales variables jugées pertinentes et pouvant déterminer les différents niveaux des phénomènes démographiques. La commission les a examinées suivant chaque composante du mouvement de la population.

B.1. La fécondité

Les variables suivantes ont été retenues:

- Le niveau d'instruction selon trois modalités: sans instruction, primaire, secondaire et plus.
- Le milieu de résidence: urbain et rural
- Le mode de vie: sédentaire et nomade
- Les grands groupes ethniques (ou la langue maternelle). Les modalités de cette variable dépendent de chaque pays. Mais la commission pense que le nombre de modalités ne devraient pas dépasser une dizaine.

B.2. La mortalité

Pour la mortalité, il s'agit des variables suivantes:

- Le sexe (uniquement pour les décès des 12 derniers mois),
- Le milieu de résidence,
- Le mode de vie,
- Le groupe ethnique (ou la langue maternelle),
- Le niveau d'instruction.

B.3. Les migrations

Deux types de migration ont été retenus pouvant faire l'objet d'analyse compte tenu de la disponibilité des données: la migration interne (durée de vie) et la migration internationale.

S'agissant des variables, il y a:

. migration interne

- Le sexe,
- Le niveau d'instruction,
- Le groupe ethnique.

L'introduction de la variable "âge" compliquerait et multiplierait les tableaux pour un intérêt relativement faible.

. migration internationale

- Le sexe,
- L'âge,
- Le niveau d'instruction,
- Le milieu de résidence,
- La nationalité: pays limitrophes, ailleurs en Afrique, hors Afrique.

B.4. Accroissement inter-censitaire

Les variables à utiliser seront:

- Le sexe,
- Le milieu de résidence,
- Le mode de vie (si possible).

C. Élaboration des tableaux statistiques

Le travail a été fait en examinant également chaque composante du mouvement de la population. On trouvera en annexe les différents tableaux statistiques par thème.

Les débats au niveau de la commission ont fait ressortir un certain nombre de problèmes dont certains ont été proposés pour faire l'objet de recommandations.

C.1. Au niveau de la fécondité

S'agissant de la question sur les naissances des 12 derniers mois, les discussions ont montré que l'exploitation informatique est beaucoup plus compliquée lorsque cette question est isolée dans une cartouche que lorsqu'elle figure dans le corps des questions figurant sur les différentes colonnes du questionnaire et qui sont adressées aux individus du ménage.

Les tableaux donnant la répartition des femmes selon le nombre d'enfants nés vivants et le groupe d'âge ne devraient pas grouper le nombre d'enfants, par exemple 8 enfants et plus, mais donner toutes les modalités possibles: 1,2,.....,17 par exemple. Cela permet de calculer sans approximation la parité moyenne par groupe d'âge et à éviter ainsi de faire des hypothèses quant à la répartition détaillée des femmes qui se trouveraient dans la borne ouverte.

Par ailleurs, les modalités du groupe d'âge des femmes sont les suivantes: -15 ans, 15-19 ans,, 50-54 ans.

C.2. Au niveau de la mortalité

Comme souligné plus haut, les discussions ont montré que la question sur les décès des 12 derniers mois doit concerner l'ensemble de la population pour pouvoir faire l'objet de calcul de taux de mortalité. En effet, pour le cas du Niger par exemple qui a posé la question des décès pour les naissances des 12 derniers mois, on ne peut pas calculer par la méthode directe un TMI, car on ne dispose que d'une partie seulement des décès.

2.4. Canevas d'analyse comparative

L'analyse comparative se fera à deux niveaux: le niveau national et le niveau Sahel. L'analyse nationale sera faite par les responsables nationaux et consistera en une analyse comparative des données des grandes divisions administratives (région, local government area, province, préfecture, willaya, etc.).

L'analyse niveau Sahel sera faite par le Cerpod et consistera en une comparaison des données globales des différents pays. Les tableaux à analyser auront la même forme quelque soit le niveau d'analyse. L'analyse nationale portera sur les mêmes tableaux que l'analyse niveau Sahel (voir liste des tableaux en Annexe A). En outre, les responsables nationaux procéderont aux analyses complémentaires jugés nécessaires.

Afin de permettre cette analyse régionale, les différents pays enverront au Cerpod les tableaux nécessaires. L'analyse portera sur deux grands domaines: l'état de la population et le mouvement de la population. Ce dernier comportera les quatre sections suivantes:

- . fécondité
- . mortalité
- . migrations
- . accroissement inter-censitaire.

Pour les détails de l'analyse on pourra se reporter aux rapports des commissions "état de la population" et "mouvement de la population", au plan d'analyse et à la liste des tableaux.

A. **ÉTAT DE LA POPULATION**

L'objectif de cette partie de l'analyse est de comparer les répartitions géographiques de la population, les structure par sexe et âge, l'état matrimonial et la nuptialité, les caractéristiques socio-culturelles et les caractéristiques des ménages. Pour certains aspects il y aura lieu de comparer les données des derniers recensements à celles des premiers. On peut se référer à la liste des tableaux pour les analyses qui prennent en compte les données des premiers recensements.

La population à considérer dans cette analyse sera la population de droit.

Les variables retenues pour l'analyse sont les suivantes:

- la situation de résidence,
- le milieu de résidence,
- l'âge,
- le sexe,
- le ménage,
- l'état matrimonial et la nuptialité,
- la nationalité,
- le handicap,
- l'aptitude à lire et à écrire (population de 10 ans et +).

Dans la mesure du possible, les variables qui n'ont pas été retenues pour l'analyse niveau Sahel devront être utilisées pour les analyses nationales. Ces variables sont les suivantes:

- l'activité économique,
- la langue couramment parlée,
- la religion,
- la nationalité,
- la concession.

Il s'agira principalement dans cette partie de donner la répartition en pourcentage de la population des pays selon une ou plusieurs variables. Les modalités pour chacune des variables retenues sont définies dans les maquettes des tableaux qui figurent dans la liste des tableaux. En outre certains indicateurs tels que les âges moyen et médian au premier mariage devront être estimés.

A.1. Répartition géographique de la population

Il s'agit de comparer les répartitions des populations sahéliennes et les niveaux d'urbanisation dans les différents pays.

La définition de la zone urbaine doit être conforme à celle préconisée par le réseau "Migration et Urbanisation dans le Sahel". Toutefois, pour l'analyse de la fécondité et de la mortalité les tableaux à envoyer au CERPOD porteront sur la définition officielle.

Les tableaux 1 à 4 seront utilisés pour cette analyse.

A.2. Structure par âge et par sexe

Il s'agit de comparer dans cette section les structures par sexe et âge de la population. L'âge sera classé en groupes quinquennaux puis en grands groupes d'âge (-15 ans, 15-64 ans et 65 ans &+). Les répartitions en pourcentages seront insérés dans le texte et les effectifs absolus seront mis en annexe.

La qualité de la déclaration des âges sera évaluée grâce aux indices de Whipple, Baché et des Nations Unies.

Le calcul de ces indices doit être suivi de commentaires et de lissage de la structure par âge si nécessaire.

Trois pyramides des âges doivent être construites pour chaque pays: l'ensemble du pays, la zone urbaine et la zone rurale.

Les rapports de masculinité par groupe d'âge devront faire l'objet d'une analyse.

Les tableaux 5 à 8 seront utilisés pour cette analyse.

A.3. État matrimonial et nuptialité

Les répartitions des différentes populations féminines et masculines de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale seront comparées.

L'étude comparera également les caractéristiques de tendances centrales de la nuptialité (âges moyen et âge médian) estimés à partir des deux derniers recensements.

L'incidence de la polygamie aux deux derniers recensements fera également l'objet d'une analyse comparative.

Une table de nuptialité par sexe doit être construite pour chaque pays.

Les tableaux 9 à 13 seront utilisés pour cette analyse.

A.4. Caractéristiques socio-culturelles

Les caractéristiques socio-culturelles retenues (nationalité, handicap, alphabétisation et scolarisation) feront l'objet d'une étude comparative.

Pour le handicap les modalités à retenir pour l'analyse comparative sont les suivantes: sans handicap, infirmité, cécité, lépreux, handicapé mental, autres.

Les taux d'alphabétisation devront être calculés pour la population de 10 et plus.

Les taux de scolarisation à comparer sont les taux bruts de scolarisation.

Les tableaux 14 à 18 seront utilisés pour cette analyse.

A.5. Données collectives (les ménages)

Dans cette section il s'agit d'étudier les caractéristiques des ménages (taille) et de leur chef (sexe, situation matrimoniale, âge).

Les tableaux 19 à 25 seront utilisés pour cette analyse.

B. MOUVEMENT DE LA POPULATION

B.1. FÉCONDITÉ

La mesure de la fécondité se fera, partout où c'est possible, de deux manières: méthode directe et méthode indirecte. Quelque soit la méthode d'estimation, l'analyse se fera selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction, les grands groupes ethniques et le mode de vie (nomade vs sédentaire) là où c'est nécessaire (Mali, Mauritanie, Niger, Tchad).

B.1.1. Estimation directe

Il s'agit d'utiliser les données sur les naissances des 12 derniers mois qui permettent de calculer les taux de fécondité par âge. La comparaison entre régions et entre pays portera sur la somme des naissances réduites. L'estimation directe de la fécondité à partir des naissances des 12 derniers mois donne rarement de bons résultats mais est-ce toujours le cas? Il s'agira de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Les tableaux 26 à 33 seront utilisés pour cette analyse.

B.1.2. Estimation indirecte

Il s'agit ici de combiner les résultats de l'estimation directe (qui donnent le schéma de la fécondité) avec les parités selon le groupe d'âge afin d'appliquer la méthode P/F ratios de Brass.

Les tableaux 26 à 38 seront utilisés pour cette analyse.

B.2. MORTALITÉ

Comme pour la fécondité, l'analyse de la mortalité se fera aussi bien de manière directe que de manière indirecte et considèrera le milieu de résidence, le niveau d'instruction, les grands groupes ethniques et le mode de vie.

B.2.1 Estimation directe

Elle se fera à partir des décès des 12 derniers mois répartis selon l'âge et le sexe. Il s'agira d'abord d'estimer une table (brute) de mortalité.

Les tableaux 39 à 43 seront utilisés.

B.2.2 Estimation indirecte

a) mortalité des enfants

Il s'agit ici d'appliquer la méthode de Brass basée sur la survie des enfants nés vivants selon le groupe d'âge de la mère afin d'estimer les niveaux et tendances de la mortalité. Étant donné que $q(5)$ est l'indicateur le plus fiable produit par cette méthode, il sera utilisé dans la comparaison des différentes localités.

Les tableaux 44 à 68 seront utilisés.

b) mortalité des adultes

Il s'agit d'utiliser les informations sur la survie des parents afin d'estimer la mortalité des adultes. L'analyse se fera aussi bien pour le père que pour la mère. Le programme ORPHAN de MORTPAK permet de faire une telle analyse.

Les tableaux 49 et 50 seront utilisés.

c) estimation d'une table de mortalité

Le programme COMBIN de MORTPAK permet de combiner la mortalité des enfants et celle des adultes afin de générer une table de mortalité. Mais pour pouvoir appliquer cette méthode il faut avoir la survie des enfants selon le sexe, c-à-d appliquer la méthode de Brass séparément aux filles et aux garçons. Les pays qui n'ont pas distingué la survie des filles de celle des garçons devront combiner les indicateurs (moyenne pondérée) de mortalité adulte provenant de ORPHAN en un indicateur pour les deux sexes. C'est cet indicateur qui sera combiné avec celui calculé pour les enfants pour générer une table de mortalité pour les deux sexes réunis.

B.3. MIGRATIONS

B.3.1 Migrations internes

Il s'agit d'une analyse légère de la migration durée-de-vie en comparant le lieu de naissance et le lieu de résidence. Elle se fera pour chaque sexe pris séparément selon le niveau d'instruction et les grands groupes ethniques.

Tableaux 51 à 55.

B.3.2 Migrations internationales

Il s'agit d'analyser les données sur la nationalité. L'on prendra bien le soin de distinguer les pays limitrophes des autres pays d'Afrique et du reste du monde.

Tableaux 56 à 58.

B.4. ACCROISSEMENT INTER-CENSITAIRE

Il s'agit de comparer la structure par âge et par sexe aux deux derniers recensements. Le programme PRESTO permet d'estimer, à partir de telles données, le niveau de la mortalité et le niveau de la natalité. Il permet aussi de corriger les structures par âge.

Tableaux 59 et 60.

2.5. Plan d'action

- 1 Chaque pays enverra au CERPOD un budget estimatif pour les travaux à mener ainsi que la liste des membres de l'équipe chargée de l'analyse avant la fin décembre.
2. Le CERPOD enverra le rapport final du séminaire aux participants avant la fin de décembre 1990.
3. Le CERPOD enverra les fonds nécessaires aux différents pays dès que possible.
4. Les pays enverront les tableaux retenus au CERPOD dans les trois mois suivant la réception des fonds.
5. Les pays qui en ont la possibilité n'attendront pas les fonds du CERPOD et procéderont à la confection et à l'envoi des tableaux dès que possible.
6. L'envoi de la première version des rapports nationaux est prévu pour le mois d'août 1991.
7. Dès réception des rapports, le CERPOD les multipliera et les enverra à toutes les équipes nationales.
8. Le premier séminaire de suivi se tiendra dès que le financement sera acquis.

2.6. Formation et Initiation à l'utilisation de logiciels d'analyse démographique

La deuxième semaine du séminaire a été consacrée à l'initiation et à la formation sur un certain nombre de logiciels d'estimation et d'analyse démographique. Ces logiciels sont les suivants: MORTPAK-LITE, REDATAM et INTEGRA.

2.6.1. Formation à l'utilisation de MORTPAK-LITE

Les séminaristes ont bénéficié d'une formation sur MORTPAK-LITE pour l'utilisation de différentes méthodes d'estimation indirecte de la fécondité et de la mortalité. Le logiciel MORTPAK-LITE comprend seize modules. Ces Méthodes sont très utiles quand les données sont entâchées d'erreurs ou incomplètes. Certaines de ces procédures permettent l'évaluation de la qualité des données et de la complétude des recensements ou de l'état civil. Il y a aussi des procédés pour construire les tables de mortalité et des procédés de graduation pour ajuster les données de mortalité par âge. Pour certaines méthodes une description de la technique; l'objet principal de la procédure; les hypothèses principales; les données requises; et un exemple utilisant des données hypothétiques ont été présentés.

Le manuel MORTPAK-LITE, qui a été publié par les Nations Unies en 1988, a été distribué aux participants. Le manuel a servi comme le document de base pour cette partie du séminaire. Le Manuel X: dont le titre est "Techniques indirectes d'estimation démographique", publiées par les Nations Unies en 1983 à New York était également particulièrement utile.

Sept modules de MORTPAK-LITE ont été présentés en détail: FERTCB et FERTPF (estimation de la fécondité); CEBCS (estimation de mortalité infantile et juvénile); ORPHAN (estimation de la mortalité des adultes); COMBIN (construction d'une table de mortalité avec les résultats de CEBCS et ORPHAN ou d'autres données sur la mortalité); CENCT (pour estimer la complétude relative de deux recensements; pour ajuster le taux d'accroissement inter-censitaire; et estimer la complétude des décès enregistrés relatifs au recensement); et finalement, PRESTO (pour estimer les taux de mortalité et fécondité bruts, les taux d'accroissement, la mortalité inter-censitaire, et pour ajuster la répartition de la population par âge et sexe).

Après la présentation de chaque méthode, il y a eu des applications pratiques à partir de données hypothétiques et des données des pays du CILSS. Les résultats de ces applications ont fait l'objet de discussions. Ces discussions ont particulièrement porté sur la fiabilité des résultats, la violation de certaines hypothèses, la faiblesse des méthodes d'estimation.

Tous les pays participants ont reçu une copie du logiciel MORTPAK-LITE sur disquette, et les résultats des applications sur les données des pays membres du CILSS.

2.6.2. Initiation au logiciel INTEGRA

L'ensemble de la structure du système INTEGRA a été présenté aux séminaristes. INTEGRA se compose de cinq modèles: NPROJ (projections de population), EDUC (projections des effectifs et des besoins en ressources dans le secteur de l'éducation), EMPLOI (projections de l'offre et de la demande d'emploi), PLANFAM (projections de ressources requises en matière de planification familiale pour atteindre un objectifs d'indice synthétique de fécondité (ISF)) et SANTÉ (projection de besoins dans le secteur de la santé). Au cours du séminaire, les participants ont été initiés au seul module NPROJ. Ils ont pu l'appliquer aux données de certains pays comme le Mali, le Burkina Faso, la Gambie et le Niger. Il faut souligner que l'utilisation du système INTEGRA nécessite la connaissance de HOST auquel les séminaristes avaient été au préalable initiés. Mais le temps imparti ne leur permettait pas une maîtrise convenable du logiciel.

2.6.3. Présentation du logiciel REDATAM

Le logiciel REDATAM (REtrieval of Census DATA for small Areas by Microcomputer) bien qu'il continue à être testé a été présenté aux participants. Ce logiciel permet de produire des informations sur de petites zones géographiques. Ce type de données qui est utile pour les prise de décision et la planification décentralisée est, en général, difficile à produire du fait de la lourdeur des fichiers de recensement qui contiennent des informations sur des millions d'individus.

REDATAM, en permettant une compression à 75% des données et donc leur stockage sur micro ordinateur, rend possible la production d'informations pour, par exemple, des quartiers ou même des blocs d'habitations dans une ville donnée, et ce, de manière instantanée. Pour ces petites zones, il est possible d'obtenir des fréquences simples, des tableaux croisant jusqu'à quatre variables à la fois, des moyennes avec quatre niveaux de classification, etc.

III. CEREMONIE DE CLOTURE

3.1. Recommandations

3.1.1. Recommandation relative à l'harmonisation des concepts

- Considérant que les États membres du CILSS constituent un ensemble géographique relativement homogène,
- Considérant les efforts d'intégration entrepris par les États membres du CILSS,
- Considérant que la plupart des États membres du CILSS ont déjà réalisé leur deuxième recensement de la population,
- Considérant la divergence de certains concepts utilisés dans les opérations de collecte conduites par les différents pays,

Le Séminaire régional sur l'analyse des recensements tenu du 19 au 30 novembre 1990 à Ouagadougou,

Recommande:

L'organisation par le Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD) d'une rencontre au niveau régional pour l'harmonisation des concepts et l'élaboration d'un guide qui fera l'objet d'une large diffusion au sein des États membres du CILSS.

Le séminaire !

3.1.2. Recommandation relative à l'analyse approfondie des derniers recensements

- Considérant que les recensements constituent une mine d'informations démographiques, économiques et socio-culturelles indispensables à l'élaboration des plans et programmes de développement et à la recherche scientifique,
- Considérant que les analyses réalisées par les différents pays ne touchent pas à tous les domaines souhaitables,
- Considérant que les moyens limités des États ne favorisent pas de telles analyses,

Le Séminaire régional sur l'analyse des recensements tenu du 19 au 30 novembre 1990 à Ouagadougou,

Recommande:

- que les États membres du CILSS s'efforcent de procéder à des analyses plus poussées de leurs recensements de la population,
- que le CERPOD assiste les différents États tant sur le plan technique que financier dans la conduite de ces analyses.

Le séminaire !

3.1.3. Recommandation relative à l'utilisation des indicateurs démographiques nationaux

- Considérant la diversité des sources et des méthodes de calcul des différents indicateurs démo-économiques publiés par le CERPOD,
- Considérant que le CERPOD est une institution régionale ayant les capacités et le mandat de promouvoir la diffusion des données démographiques émanant des différents pays membres du CILSS,

Le Séminaire régional sur l'analyse des recensements tenu du 19 au 30 novembre 1990 à Ouagadougou,

Recommande:

- que, à l'instar du CERPOD, les États membres du CILSS publient des dépliants donnant les principaux indicateurs socio-économiques et démographiques, par grande subdivision administrative,
- que le CERPOD utilise les données produites par les différents pays dans ses publications.

Le séminaire !

3.1.4. Recommandation relative à l'échange entre les différents États membres du CILSS de toutes les publications relatives aux recensements et enquêtes démographiques

- Considérant la nécessité des échanges d'expériences et d'informations en matière de collecte et d'analyse des données démographiques entre les États membres du CILSS,
- Considérant l'insuffisance de tels échanges,

Le Séminaire régional sur l'analyse des recensements tenu du 19 au 30 novembre 1990 à Ouagadougou,

Recommande:

- à chaque pays, la mise à la disposition des autres pays du CILSS de toutes ses publications relatives aux recensements et enquêtes démographiques,

- au CERPOD, l'organisation de rencontres périodiques au niveau régional entre les spécialistes en matière de population et développement.

Le séminaire !

3.1.5. Recommandation relative au suivi des travaux et a la tenue régulière de séminaires d'évaluation

- Considérant l'adoption par les représentants des différents États membres du CILSS d'un plan d'action pour l'analyse comparative des données de leurs recensements,

- Considérant l'importance que revêt une telle analyse,

Le Séminaire régional sur l'analyse des recensements tenu du 19 au 30 novembre 1990 à Ouagadougou,

Recommande:

- au CERPOD, d'assurer le suivi des activités programmées et l'organisation de séminaires d'évaluation.

Le séminaire !

3.2. Motions de Remerciements

3.2.1. Motion de remerciement a l'endroit du camarade Capitaine blaise COMPAORÉ, Président du Front Populaire, Chef de l'état, Chef du Gouvernement et du Peuple Burkinabe

Nous, participants au séminaire régional sur l'analyse des recensements, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso) du 19 au 30 novembre 1990, remercions le camarade capitaine Blaise Compaoré, président du Front populaire, Chef de l'État, Chef du gouvernement, le gouvernement révolutionnaire du Burkina Faso et le peuple burkinabé tout entier pour l'hospitalité et l'attention dont nous avons été l'objet pendant notre séjour en terre libre africaine du Burkina Faso.

Les séminaristes

3.2.2. Motion de remerciement a l'endroit des Organismes de Financement

Nous, participants au séminaire régional sur l'analyse des recensements, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso) du 19 au 30 novembre 1990, remercions les organismes de financement et plus particulièrement le Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP) et l'Agence américaine pour le développement international (USAID) dont l'assistance financière a permis l'organisation du séminaire.

Les séminaristes

3.2.3. Motion de remerciement a l'endroit du CERPOD

Nous participants au Séminaire Régional sur l'Analyse des Recensements réunis à Ouagadougou (Burkina Faso) du 19 au 30 novembre 1990 remercions le CERPOD pour les efforts qu'il déploie pour la connaissance de la population des États Membres du CILSS et pour la formation des démographes sahéliens et l'encourageons à continuer dans cette voie.

Ouagadougou, le 30 novembre 1990

Les Séminaristes

3.3. Communiqué final du Séminaire

Du 19 au 30 novembre 1990 s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) un séminaire régional sur l'analyse des recensements dans les pays membres du CILSS.

Le séminaire regroupait les représentants du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Gambie, de la Guinée Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre du Plan et de la Coopération en présence du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, du Secrétaire Exécutif du CILSS et du Directeur du CERPOD.

Dans son intervention, le Camarade Ministre du Plan et de la Coopération, après avoir souhaité la bienvenue aux séminaristes, a remercié le CERPOD pour avoir choisi le Burkina Faso pour abriter le séminaire.

Il a ensuite relevé l'importance du séminaire dont les objectifs sont l'échange d'expériences entre les pays, l'élaboration d'un projet d'analyse comparative et l'apprentissage de logiciels d'analyse démographique.

Il a conclu en souhaitant que de ce séminaire sorte des recommandations pertinentes. Ensuite il a été procédé à la constitution du Bureau du Séminaire. Il se composait comme suit:

- Président: Camarade Lohé Désiré KONATÉ, Directeur de la démographie du Burkina Faso
- Vice Président: Mme Fatoumata SIDIBÉ, Chef du Bureau Central du Recensement du Mali.
- Rapporteurs: Camarade François ILBOUDO (Burkina Faso)
M. Mouhamadou GUEYE (CERPOD)

Les travaux du séminaire se sont déroulés en trois phases:

- Présentation d'un document introductif par le CERPOD et des rapports des pays membres;
- Formation de deux commissions en vue de l'élaboration d'un canevas d'analyse comparative;
- Initiation à l'utilisation de logiciels d'analyse démographique.

3.3.1. Présentation des communications sur les derniers recensements dans les pays participants

Il ressort de ces communications que les objectifs des recensements sont les mêmes dans tous les pays, à savoir collecter des données démographiques, économiques et socio-culturelles fiables et récentes pour les mettre à la disposition des planificateurs pour une meilleure prise en compte de la variable population dans les plans de développement.

Dans tous les pays, la présentation du recensement passe par la publication d'une série de textes législatifs et par la cartographie du territoire. Cette cartographie présente de nombreuses difficultés souvent dues à la non disponibilité des fonds de cartes des derniers recensements, à l'immensité de certains pays et à la situation géographiques d'autres.

Dans tous les pays, l'enquête pilote a été réalisée, mais pas dans les conditions de l'opération proprement dite. La formation du personnel a été effectuée en cascade et la sensibilisation s'est opérée dans d'assez bonnes conditions.

La collecte des données a duré entre 10 et 15 jours dans la plupart des pays. Les principales difficultés rencontrées sont souvent liées au contrôle des opérations et à la logistique.

En dépit de certaines différences, les questionnaires présentaient beaucoup de similitudes.

Concernant l'exploitation des données, la quasi-totalité des derniers recensements a été traitée à l'aide de micro-ordinateurs.

L'analyse des données a été faite par des cadres nationaux appuyés le plus souvent par des missions de consultation.

Quelques pays ont réalisé des enquêtes post-censitaires dont l'objectif principal est d'estimer le taux de couverture du recensement. Il faut noter que la réalisation de ces enquêtes a posé beaucoup de problèmes et il y lieu d'étudier ces opérations afin d'en tirer tous les enseignements.

Les différentes communications se sont terminées par la présentation des résultats des derniers recensements dans les pays.

3.3.2. Élaboration d'un canevas d'analyse comparative

En vue d'élaborer un canevas d'analyse comparative, deux commissions ont été créées:

- la commission "Mouvement de la Population";
- la commission "État de la Population".

Les deux commissions ont examiné et étudié les variables communes à utiliser dans l'analyse de l'état et du mouvement de la population. Une liste des tableaux pour l'analyse comparative a été élaborée.

Les travaux des deux commissions ont permis d'élaborer un canevas d'analyse comparative. Cette analyse se fera à deux niveaux, à savoir le niveau national et le niveau Sahel.

L'analyse au niveau national sera faite par les responsables nationaux tandis que celle au niveau Sahel sera réalisée par le CERPOD. Des dispositions doivent être prises par les différents États afin d'envoyer les données à cette institution.

3.3.3. Initiation à l'utilisation de logiciels d'analyse démographique

Les séminaristes ont suivi des séances d'initiation sur les logiciels d'analyse suivants: MORTPAK-LITE et INTEGRA et une présentation du logiciel REDATAM.

A l'issue de leurs travaux, les séminaristes ont fait cinq recommandations et adressé trois motions de remerciements. La première est adressée au Président du Front Populaire, Chef de l'État, Chef du Gouvernement Révolutionnaire du Burkina Faso et au peuple burkinabé, la deuxième aux organismes de financement et plus particulièrement le Fonds des Nations Unies pour la Population et l'Agence Américaine pour le Développement International et la troisième au CERPOD.

3.4. Synthèse du discours du Secrétaire Général du Plan et de la Coopération :

La cérémonie de clôture a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère du Plan et de la Coopération représentant le Ministre, empêché.

Dans son discours de clôture le représentant du Ministre a déclaré que l'importance des sujets débattus n'est plus à démontrer car, il n'y a pas de développement sans bonne connaissance de la population.

Il a ensuite félicité les séminaristes pour l'excellent travail qu'ils ont accompli. Le Burkina Faso exploitera avec l'attention requise les résultats du séminaire a-t-il ajouté.

Le Secrétaire Général n'a pas manqué de remercier les partenaires au développement des pays membres du CILSS et le CERPOD.

ANNEXES

ANNEXE 1: LISTE ET MAQUETTE DES TABLEAUX

T1. Répartition de la population des pays par sexe

| Pays | Date du Recensement | M | F | T |
|------|---------------------|---|---|---|
| | | | | |

**T2. Répartition de la population des pays par zone d'habitat.
(urbain, rural)**

| Pays | Date du Recensement | U | R | T | Taux d'urbanisation |
|------|---------------------|---|---|---|---------------------|
| | | | | | |

T3. Nombre de localités urbaines aux deux recensements

| Pays | 1er recensement | | 2eme recensement | | Rythme d'urbanisation |
|------|-----------------|---------------------|------------------|---------------------|-----------------------|
| | Date | Nombre de localités | Date | Nombre de localités | |
| | | | | | |

T4. Répartition des localités urbaines selon la taille (au dernier recensement)

| P a y s | D a t e | Taille (nombre d'habitants) | | | | | |
|------------------|------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | | -5000 | 5000 / 10000 | 10001/ 50000 | 50001/ 100000 | 100001/ 500000 | 500001 et plus |
| | | | | | | | |

T5. Proportion de la population par groupes d'âge et par sexe

| Groupes d'âge | Pays A date recens. | | | Pays B date recens. | | | Pays C date recens. | | |
|------------------|------------------------|---|------|------------------------|---|------|------------------------|---|------|
| | M | F | T | M | F | T | M | F | T |
| 0-4 | | | 100% | | | 100% | | | 100% |
| 5-9 | | | | | | | | | |
| 10-14 | | | | | | | | | |
| . | | | | | | | | | |
| . | | | | | | | | | |

T6. Répartition de la population par grands groupes d'âges

| Groupes d'âge | Pays A Date recens. | | Pays B Date recens. | | Pays C Date recens. | |
|---------------|------------------------|---|------------------------|---|------------------------|---|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| -15 | | | | | | |
| 15-64 | | | | | | |
| 65 et + | | | | | | |
| Total | | | | | | |

T7. Indices d'évaluation des erreurs sur l'âge

| Pays | Whipple | Bachi | N-U |
|-----------------|---------|-------|-----|
| A(date recens.) | | | |
| B(date recens.) | | | |
| C(date recens.) | | | |

T8. Pyramides des âges.(urbain, rural, ensemble)

T9. Rapport de masculinité par groupes d'âge

| Groupes d'âge | Pays A | | Pays B | | Pays C | |
|---------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| | 1er rec. date | 2e rec. date | 1er rec. date | 2e rec. date | 1er rec. date | 2e rec. date |
| 0-4 | | | | | | |
| 5-9 | | | | | | |
| . | | | | | | |
| . | | | | | | |
| . | | | | | | |

T10. Répartition de la population de douze ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (en %)

| Pays | Célibataires | | | Mariés | | | Divorcés | Veufs |
|------|--------------|---|---|--------|---|---|----------|-------|
| | M | F | T | M | F | T | | |
| | | | | | | | | |

T11. Ages moyens et âges médians au premier mariage selon le sexe pour les deux recensements

| P a y s | A g e s m o y e n s | | | | A g e s m é d i a n s | | | |
|------------------|-----------------------|---|--------------|---|-------------------------|---|--------------|---|
| | 1er recens. | | 2eme recens. | | 1er recens. | | 2eme recens. | |
| | M | F | M | F | M | F | M | F |
| | | | | | | | | |

T12. Proportions de polygames et de monogames selon la zone d'habitat aux deux derniers recensements

| P a y s | P o l y g a m e s | | | | | | M o n o g a m e s | | | | | |
|----------------------------|-------------------|---|---|--------------|---|---|-------------------|---|---|--------------|---|---|
| | 1er recens. | | | 2eme recens. | | | 1er recens. | | | 2eme recens. | | |
| | U | R | T | U | R | T | U | R | T | U | R | T |
| A B C . . . | | | | | | | | | | | | |

N.B. U= urbain
 R= rural
 T= total

T13. Table de nuptialité par sexe et par pays

T14. Répartition de la population des pays selon la nationalité

| P a y s | N a t i o n a l i t é s | | | | | | |
|------------------|-------------------------|-------------------|-------|----------------|----------------|----------------|-------------|
| | Burki- nabé | Cap-Ver- diens | | Tcha- diens | Afri- cains | Euro- péens | Au- tres |
| A | | | | | | | |
| B | | | | | | | |
| . | | | | | | | |
| . | | | | | | | |

T15. Répartition de la population des pays selon la nature du handicap

| P a y s | N a t u r e d u h a n d i c a p | | | | | |
|------------------|-------------------------------------|----------------|--------|---------|---------------------|--------|
| | Sans handicap | Infir- mité | Cécité | Lépreux | Handicapé mental | Autres |
| A | | | | | | |
| B | | | | | | |
| . | | | | | | |
| . | | | | | | |

T16. Proportion de la population de 10 ans et plus alphabétisée selon la langue d'alphabétisation et le sexe

| Pays | | Non alpha bétisés | Français | Arabe | Langues nationales | Autres | Total |
|------|---|----------------------|----------|-------|-----------------------|--------|-------|
| A | M | | | | | | |
| | F | | | | | | |
| | T | | | | | | |
| B | M | | | | | | |
| | F | | | | | | |
| | T | | | | | | |
| . | | | | | | | |
| . | | | | | | | |
| . | | | | | | | |

T17. Proportion de la population de 10 ans et plus alphabétisée selon la langue d'alphabétisation et la zone d'habitat

| Pays | | Non alpha bétisés | Français | Arabe | Langues nationales | Autres | Total |
|------|---|----------------------|----------|-------|-----------------------|--------|-------|
| A | U | | | | | | |
| | R | | | | | | |
| | T | | | | | | |
| B | U | | | | | | |
| | R | | | | | | |
| | T | | | | | | |
| . | | | | | | | |
| . | | | | | | | |
| . | | | | | | | |

T18. Taux bruts de scolarisation des pays par sexe et par zone d'habitat

| Pays | P a y s A | | | P a y s B | | | |
|----------------------------|-----------|---|---|-----------|---|---|-----------|
| | M | F | T | M | F | T | |
| Taux brut de scolarisation | | | | | | | |

T19. Taille moyenne des ménages selon la zone d'habitat (excepté le Cap-Vert)

| Pays | Population | Nombre de ménages | Nombre moyen |
|------------------|------------|-------------------|--------------|
| A U R T | | | |
| B U R T | | | |

T20. Taille moyenne des ménages selon le sexe du chef de ménage

| Pays | S e x e | |
|------|---------|---|
| | M | F |
| A | | |
| B | | |
| C | | |

T21. Répartition des ménages selon la taille et la zone d'habitat

| Taille | P a y s A | | | P a y s B | | |
|---------|-----------|---|---|-----------|---|---|
| | U | R | T | U | R | T |
| 1 | | | | | | |
| 2 | | | | | | |
| 3 | | | | | | |
| . | | | | | | |
| . | | | | | | |
| 9 | | | | | | |
| 10 et + | | | | | | |

T22. Proportion des chefs de ménage selon le sexe et la zone d'habitat

| Pays | S e x e | | Total |
|---------------|---------|---|-------|
| | M | F | |
| A U R T | | | |
| B U R T | | | |

T23. Répartition des chefs de ménage selon le groupe d'âge et le sexe

| Groupes d'âge | P a y s A | | | P a y s B | | | |
|---------------|-----------|---|---|-----------|---|---|-----------|
| | M | F | T | M | F | T | |
| 15 - 19 | | | | | | | |
| 20 - 24 | | | | | | | |
| • | | | | | | | |
| 25 - 29 | | | | | | | |
| . | | | | | | | |
| . | | | | | | | |

T24. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et la situation matrimoniale

| Pays | | É t a t m a t r i m o n i a l | | | |
|------|---|-------------------------------|-------|------------------|--------------|
| | | Célibataires | Marié | Divorcés/Séparés | Veufs/Veuves |
| A | M | | | | |
| | F | | | | |
| | T | | | | |
| B | M | | | | |
| | F | | | | |
| | T | | | | |

T25. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le niveau d'instruction

| Pays | | Niveau d'instruction | | |
|------|---|----------------------|------------|-----------|
| | | Primaire | Secondaire | Supérieur |
| A | M | | | |
| | F | | | |
| | T | | | |
| B | M | | | |
| | F | | | |
| | T | | | |

1. Fécondité

1.1. Mesure directe

T26. Répartition des femmes selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction

T27. Répartition des naissances vivantes des 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction des femmes

T28. Répartition des femmes selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction par milieu de résidence

T29. Répartition des naissances vivantes des 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction des femmes par milieu de résidence

T30. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le niveau d'instruction et le mode de vie

T31. Répartition des naissances vivantes des 12 derniers mois selon le groupe d'âge, le niveau d'instruction des femmes et le mode de vie

T32. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le niveau d'instruction et le grand groupe ethnique (ou la langue maternelle)

T33. Répartition des naissances vivantes des 12 derniers mois selon le groupe d'âge, le niveau d'instruction des femmes et le grand groupe ethnique (ou la langue maternelle)

1.2. Mesure indirecte

- T34. Répartition des femmes selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants nés vivants
- T35. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le nombre d'enfants nés vivants et le milieu de résidence
- T36. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le nombre d'enfants nés vivants et le niveau d'instruction
- T37. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le nombre d'enfants nés vivants et le mode de vie
- T38. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le nombre d'enfants nés vivants et le grand groupe ethnique (ou la langue maternelle)

2. Mortalité

2.1. Mesure directe

- T39. Population totale selon le sexe et le groupe d'âge
- T40. Décès des 12 derniers mois selon le groupe d'âge, le sexe et le mode de vie
- T41. Décès des 12 derniers mois selon le groupe d'âge, le sexe et le milieu de résidence
- T42. Population totale selon le groupe d'âge, le sexe, et le mode de vie
- T43. Population totale selon le groupe d'âge, le sexe, et le milieu de résidence

2.2. Mesures indirectes

a) Nombre d'enfants survivants

- T44. Répartition des femmes selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants survivants
- T45. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le nombre d'enfants survivants et le niveau d'instruction
- T46. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le nombre d'enfants survivants et le milieu de résidence
- T47. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le nombre d'enfants survivants et le mode de vie

T48. Répartition des femmes selon le groupe d'âge, le nombre d'enfants survivants et le groupe ethnique

b) Survie des parents

T49. Répartition de la population totale selon le groupe d'âge et la survie de la mère

T50. Répartition de la population totale selon le groupe d'âge et la survie du père

3. Migrations

3.1. Migrations internes

T51. Répartition de la population totale selon le sexe, le lieu de naissance et le lieu de résidence

T52. Répartition de la population masculine selon le lieu de naissance, le lieu de résidence et le niveau d'instruction

T53. Répartition de la population féminine selon le lieu de naissance, le lieu de résidence et le niveau d'instruction

T54. Répartition de la population masculine selon le lieu de naissance, le lieu de résidence et le grand groupe ethnique

T55. Répartition de la population féminine selon le lieu de naissance, le lieu de résidence et le grand groupe ethnique

3.2. Migrations internationales

T56. Répartition de la population selon le sexe, le groupe d'âge et la nationalité

T57. Répartition de la population selon le sexe le groupe d'âge, la nationalité et le niveau d'instruction

T58. Répartition de la population selon le sexe, le groupe d'âge, la nationalité et le milieu de résidence

4. Accroissement inter-censitaire

T59. Répartition de la population selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence pour le dernier recensement

T60. Répartition de la population selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence pour l'avant dernier recensement

ANNEXE 2: PROGRAMME DU SÉMINAIRE

Lundi 19

Matin 09h00-09h30: cérémonie d'ouverture
 09h30-10h00: pause
 10h00-10h30: adoption du calendrier, élection du bureau
 10h30-12h30: présentation et discussion du document introductif du CERPOD

Après-midi 15h00-15h45: présentation du Burkina Faso et discussion
 15h45-16h30: présentation du Cap Vert et discussion
 16h30-17h00: présentation de la Gambie et discussion

Mardi 20

Matin 09h00-09h45: présentation de la Mauritanie et discussion
 09h45-10h30: présentation du Mali et discussion
 10h30-11h00: discussion

Après-midi 15h00-15h45: présentation du Niger et discussion
 15h45-16h30: présentation du Tchad et discussion
 16h30-17h00: pause
 17h00-18h00: discussion

Mercredi 21

Matin 09h00-10h30: Synthèse des présentations des états
 10h30-11h00: pause
 11h00-12h30: constitution des groupes et discussion des termes de référence

Après-midi 15h00-17h30: travaux de groupes

Jeudi 22

Matin 09h00-12h30: travaux de groupe

Après-midi 15h00-17h00: élaboration des rapports de groupe

Vendredi 23

Matin 09h00-10h30: discussion des rapports de groupe
10h30-11h00: pause
11h00-12h30: développement d'un canevas d'analyse comparative

Après-midi 15h00-17h00: développement d'un plan d'action

Lundi 26

Matin 09h00-10h30: formation sur MORTPAK
10h30-11h00: pause
11h00-12h30: formation sur MORTPAK

Après-midi 15h00-17h00: formation sur MORTPAK

Mardi 27

Matin 09h00-10h30: formation sur MORTPAK
10h30-11h00: pause
11h00-12h30: formation sur MORTPAK

Après-midi 15h00-17h00: formation sur MORTPAK

Mercredi 28

Matin 09h00-10h30: formation sur MORTPAK
10h30-11h00: pause
11h00-12h30: présentation de REDATAM

Après-midi 15h00-17h00: présentation d'INTEGRA et introduction à NPROJ

Jeudi 29

Matin 09h00-10h30: INTEGRA
10h30-11h00: pause
11h00-12h30: INTEGRA

Après-midi 15h00-18h00: INTEGRA

Vendredi 30

Matin 08h30-10h30: plénière
10h30-11h00: pause
11h00-11h30: clôture du séminaire

ANNEXE 3: LISTE DES PARTICIPANTS



| Nom et Prénoms | Pays | Adresse |
|---------------------------------|------------|---|
| Gbangou Adjima | Burkina | Institut National de la Statistique et de la démographie (INSD) BP 374 Ouagadougou |
| Traoré Seydou Moussa | Mali | Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique (DNSI) BP 12 Bamako |
| Mme Sidibé Fatoumata Dicko | Mali | DNSI, BP 12 Bamako |
| Aïdara Seynath | Mauritanie | Office National de la Statistique BP 240 Nouakchott |
| Ilboudo François | Burkina | INSD, BP 374 Ouagadougou |
| Sanou Zakarie | Burkina | INSD, BP 374 Ouagadougou |
| Morou Alidou | Niger | Ministère du Plan BP 862 Niamey |
| Tokindang Sibaye Joel | Tchad | Bureau Central du Recensement, BP 453 N'Djaména |
| Sédia E Bayo | Gambie | Central Statistics Department, Banjul |
| Zourkaleini Younoussi | Niger | Ministère du Plan, BP 862 Niamey |
| Augusto Mendes Moreira | G. Bissau | Direcção Geral de Estatística Caxia Postal no 6 Bissau |
| Maria de Lurdes Fernandes Lopes | Cap Vert | Direcção Geral de Estatística Caxia Postal no 116 Praia |
| Elhadji Malam Souley Oumarou | Niger | Direction des Statistiques de l'agriculture BP 12091 Niamey |
| Konaté Désiré | Burkina | INSD, BP 374 Ouagadougou |